



RENCONTRE FÉRA

du lac d'Annecy // 23 septembre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Équipe de **2 pêcheurs**
- Chaque pêcheur doit être titulaire d'une carte Annecy Lac Pêche **option Traîne & Sonde**
- La rencontre est ouverte aux **Bateaux** et **Float-tube**
- Les commissaires pourront inspecter le contenu des barques durant toute la durée de la rencontre
- Toute infraction au règlement signalée au jury par les commissaires entraînera la disqualification de l'équipe
- Le prix de l'inscription est fixé à **30€ par équipe**, comprenant les frais d'inscription & collations

CLASSEMENT

- Les féras seront conservées et présentées à la pesée afin d'établir le classement
- Le classement des équipes sera établi selon le calcul de : 1 000 points par poisson et 2 points par gramme
- Le plus gros poisson sera primé

RÈGLEMENT

- Le lieu de départ et retour unique au port de **Menthon-St-Bernard**
- la pêche est ouverte à l'ensemble du Lac
- Une distance minimum de **10m** entre chaque embarcation
- Le quota est limité à **4 Féras** par pêcheurs (pas de dépassement exceptionnel de quota)
- La taille réglementaire est fixée à **38cm** durant la rencontre
- **1 seule canne** en action de pêche par pêcheur

HORAIRES

- Accueil et Briefing à partir de **6h30**
- La rencontre se disputera sur 1 manche de **8h à 14h**
- Pesée à partir de **14h30**
- Vin d'honneur et remise des prix à **15h30**

Les pêcheurs s'engagent à respecter les réglementations de navigation et de pêche sur le Lac d'Annecy, et à se conformer aux consignes de la manifestation, sous peine de disqualification (ne pas oublier le pointage sur le carnet...).

Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire pour sa participation et pour le transport par les pompiers en cas d'accident. Une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il a acquis les bases de la natation. Documents datés et signés.



RENCONTRE FÉRA

du lac d'Annecy // 23 septembre

Nom de l'équipe _____

Pêcheur #1

Pêcheur #2

	Pêcheur #1	Pêcheur #2
Nom		
Prénom		
Catégorie(s)		
Adresse		
Email		
Téléphone		

Fiche à retourner complétée d'un **chèque de 30€** correspondant au règlement des frais d'inscriptions & collations, à l'ordre de :

AAPPMA Annecy Lac Pêche - 92 rue des Marquisats 74000 Annecy

L'équipe sera inscrite dès la fiche d'inscription renseignée (numéro de téléphone du pêcheur n°1 obligatoire) et le règlement des droits d'inscription de 30 € versés.

La clôture des inscriptions est fixée au 19 septembre 2018.